

Attestation de transport aérien

Ergo 08L 2.0

La société **ErgoConcept** atteste que le fauteuil Ergo 08L 2.0 est apte aux transports aériens.

La société **ErgoConcept** s'est basée sur la réglementation internationale du transport des batteries au lithium qui régleme le transport des batteries au lithium.

L'ensemble de ces informations se retrouvent sur le document suivant : « Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses » édité par la IATA : <https://www.iata.org/contentassets/6fea26dd84d24b26a7a1fd5788561d6e/dgr-63-fr-2.3.a.pdf>

La limite de puissance autorisée pour une batterie est de 300 Wh or la batterie du fauteuil Ergo 08L 2.0 possède une énergie de 218,16Wh.

L'énergie en watt-heures de la batterie du fauteuil est de **218,16 Wh** calculée de la manière suivante à partir du voltage (V) et de l'ampérage (Ah) :
Energie (Wh) = 24 V x 9,09 Ah = 218,16 Wh

Si le fauteuil Ergo 08L dispose de 2 batteries, la seconde doit être considérée comme batterie de rechange.

Elle est facilement démontable, son énergie est de **24V** et **9,09Ah**.

Dimensions en centimètres : 52x12x3

Poids : 1,4 Kg

Emballage : Plastique

Caractéristiques du fauteuil :

- Marque : ErgoConcept
- Modèle : Ergo 08L 2.0
- Dimensions plié : 72 x 60 x 36
- Poids : 25 kg (avec batterie)
- Matière Châssis : Aluminium